



COVID 19 - Secteur artisanat Taxi-Transport sanitaire – Corse – avril 2020

Dans le cadre de l'accompagnement des filières de l'artisanat demandé par les membres de la commission paritaire régionale interprofessionnelle à Monsieur le Préfet de région le 28 mars, un groupe de travail a été mis en place par la DIRECCTE en partenariat avec les représentants de la filière TAXI – VSL. L'objectif principal de ce groupe de travail est de dresser un état des lieux de la situation des professionnels du transport sanitaire (TAXI-VSL), d'identifier les problématiques auxquelles ils doivent faire face et les solutions qui pourraient être apportées afin de leur permettre la poursuite de leur activité dans les conditions de sécurité requises pour prévenir les risques liés au COVID 19.

Participent à ce groupe de travail :

- Le président de la chambre des métiers
- Les représentants des professionnels Taxi VSL
- la DIRECCTE

1/ la mise à disposition de masques chirurgicaux, conformément aux préconisations du ministre de la santé :

Premiers constats, l'activité des Taxis a chuté d'environ 80% depuis les mesures de confinement. Beaucoup de professionnels ont suspendu leur activité. Les transports sanitaires restent assurés mais uniquement pour des patients atteints de pathologies lourdes et nécessitant des soins qui ne peuvent être reportés tels que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie. La question prioritaire des professionnels est donc la protection des chauffeurs et de ces patients particulièrement fragiles lors des transports sanitaires. Ils ont peur d'être vecteurs malgré eux du covid19 et de le transmettre à des gens déjà malades. Ils avaient besoin de masques homologués mais rencontraient des difficultés d'approvisionnement.

Après prise de contact par la DIRECCTE, l'ARS a doté chaque département de 1000 masques qui ont été remis aux représentants des professionnels. Afin d'en assurer une distribution optimale, un travail de recensement auprès des établissements de santé des professionnels continuant à assurer les transports sanitaires va permettre de répartir ces lots de masques en fonction de leur activité.

Pour l'activité de taxi, il reste à la marge quelques transports assurés de et vers les aéroports pour des personnels soignants essentiellement. Un travail d'identification des entreprises locales en capacité de fournir et/ou installer des écrans de plexiglas dans les véhicules, en Haute-Corse et Corse-du-Sud, est également en cours de finalisation, et pourrait permettre une reprise de cette activité.

2/ Désinfection et aménagement de l'habitacle :

Le risque de contamination lié au COVID 19 nécessite de la part des professionnels du transport sanitaire une attention particulière en raison de la spécificité de leur outil de travail. Ils doivent adapter les modalités de prise en charge des patients et être vigilants sur le nettoyage des véhicules après chaque course. Les préconisations à adopter sont les suivantes:

- Afin de limiter les zones de contact du patient avec le véhicule, le chauffeur doit assurer lui-même l'ouverture et la fermeture des portes.
- Chaque véhicule doit ensuite faire l'objet d'une désinfection entre chaque transport de malade. Ce temps doit être intégré dans le planning d'activité. Il peut être facilité avec l'utilisation de kits de protections (housse sièges, tapis de sol, housse volant et housse pommeau de levier de vitesse) ? Ces kits sont indispensables en cas de partage d'un véhicule par plusieurs chauffeurs, le siège du conducteur doit être protégé par un film plastique.
- Une barrière en plexiglas peut être installée dans le véhicule pour séparer le chauffeur du patient. Un travail d'identification des entreprises en capacité de fournir et/ou installer des kits de protection et des écrans de plexiglas dans les véhicules a été mené. Il est possible de se faire installer ou livrer des parois en plexiglas adaptées aux différents modèles de véhicules. La fourniture des équipements reste difficile en raison de la forte demande de plexiglas dans tous les secteurs d'activité.

2/ la mise en œuvre et l'adaptation des gestes barrières :

Un travail a été réalisé sur l'application des gestes barrières et les préconisations qui peuvent être appliquées et mises en œuvre en tenant compte des contraintes spécifiques liées à cette activité. A noter que deux fiches conseils métiers face au Covid 19 sont en cours d'élaboration à la DGT pour les Taxi-VTC et les transports sanitaires.

- Les consignes relatives aux gestes barrières doivent faire l'objet d'un affichage dans chaque véhicule et d'un rappel au client par le chauffeur à chaque transport via la mise à disposition d'une plaquette d'information plastifiée.
- Le chauffeur doit disposer de gants jetables en cas de manipulations (exemple : fauteuil pour personne handicapée) et avoir à sa disposition les consignes d'utilisation. Toutefois, ces manipulations devront être l'exception. En effet, au départ et à l'arrivée, le patient devra lui-même s'occuper de déposer dans la voiture ses équipements nécessaires ou se faire aider d'un tiers.
- Des solutions hydro alcooliques en quantité suffisante doivent être mises à disposition des chauffeurs et des patients dans chaque véhicule pour pouvoir se nettoyer régulièrement les mains, ainsi que des lingettes et sacs-poubelle.
- La distanciation doit être respectée: un seul patient doit être pris en charge et positionné en diagonale à l'opposé du chauffeur, pour garder un maximum de distance, au moins 1 mètre. Dans le véhicule, une affiche doit indiquer que personne ne doit s'asseoir à côté du chauffeur.

- Le patient ne pourra bénéficier d'aucune aide du chauffeur lors de son installation dans le véhicule aussi il doit en être informé lors de sa prise de rendez-vous et en cas de besoin, il doit se faire aider d'un proche pour monter dans le véhicule et par le personnel soignant à l'arrivée au centre de soin.

Ces préconisations sont susceptibles d'évolution en fonction de la fiche métier transport sanitaire que publiera le Ministère du Travail et des recommandations des pouvoirs publics.

Ce tableau reprend le travail réalisé sur l'application des gestes barrières et les préconisations complémentaires qui peuvent être appliquées et mises en œuvre en tenant compte des contraintes spécifiques liées à cette activité :

	Problématiques identifiées		FREINS	SOLUTION/AMELIORATION
APPLICATION DES GESTES BARRIERES				
	Situation	Conditions de possibilité	Problématiques / freins	Solutions identifiées
Tousser dans son coude		réalisable		Rappel au client des gestes barrières par le chauffeur avant chaque course ; affichage des consignes pour les gestes barrières dans l'habitacle
Eviter de toucher son visage		réalisable		
Se laver très régulièrement les mains	Manipulation d'équipement (fauteuil, cannes, autres ...) Nécessité de se laver les mains après chaque transport	Nécessité de disposer de gants jetables	Approvisionnement difficile car pas de fournisseur spécifique, approvisionnement en grande surface	Utilisation de gants jetables à chaque transport en cas de manipulation
		Nécessité de disposer de solutions hydro alcooliques		S'assurer de la bonne utilisation des gants par le chauffeur. Pas de gants pour la conduite.
				Approvisionnement auprès des grandes surfaces, et de spécialistes de la distribution de fournitures d'hygiène professionnelle en 2A et 2B
				Fourniture d'un flacon de gel hydro alcoolique dans chaque véhicule

Distanciation entre les personnes	Maintenir une distance d'un mètre entre le chauffeur et la personne transportée	Limiter le nombre de personnes pouvant être accueillies à bord du véhicule	Exiguïté des véhicules	max 1 personne positionnée à l'arrière, en diagonale à l'opposée du chauffeur uniquement)
	Aide à l'installation de la personne dans le véhicule	Eviter tout contact entre le chauffeur et la personne transportée	Certains patients peuvent avoir besoin d'assistance pour s'installer dans le véhicule	S'assurer lors de la prise de rendez-vous que le patient est bien informé qu'il ne pourra bénéficier d'aucune aide du chauffeur. S'il ne peut pas s'en passer, s'assurer qu'il puisse être aidé d'un proche à la prise en charge et par le personnel soignant à l'arrivée au centre de soin.
		Eviter la manipulation des portes par la personne transportée		Ouverture et fermeture des portes assurées par le chauffeur équipé de gants pour limiter les zones de contact du patient dans l'habitacle du véhicule
CONTRAINTES LIEES A L'ACTIVITE				
Utilisation de véhicule	Désinfection du véhicule	Nécessité de disposer de : Produits/lingettes désinfectants	Temps de nettoyage long : 30mn Pas de fournisseur spécifique, approvisionnement en grande surface et/ou pharmacie	Nettoyage du véhicule entre chaque course
		Sacs à déchet		Intégrer le temps de nettoyage du véhicule entre chaque course dans le planning de l'activité.
	Protection de l'habitacle	Recouvrir les sièges d'une protection à usage unique Séparer l'habitacle du chauffeur par une barrière en plexiglas	Pas de fournisseurs spécifiques	Approvisionnement auprès des grandes surfaces, et de spécialistes de la distribution de fournitures d'hygiène professionnelle en 2A et 2B Utilisation de kits de protection jetables en papier (housse siège, tapis sol). Utilisation de barrière en plexiglas réalisée sur mesure. Fournisseurs locaux en 2A et 2B identifiés Installateurs en 2A identifiés

				Fournisseurs d'un plexiglas prédécoupé selon le modèle du véhicule en 2B	
Transport de malades atteints de pathologies lourdes	Risque accru en cas de contamination de personnes fragiles Charge mentale importante (stress)	port de masques non sanitaires pour le chauffeur et pour le passager (masques alternatifs homologués)	Identifier les filières d'approvisionnement	Possibilité de commander es filières d'approvisionnement	
Transport de personnes avec suspicion de COVID 19, ou malade du COVID		Port de masques chirurgicaux pour le chauffeur et le malade	Difficulté d'approvisionnement	Dotations de 1000 masques chirurgicaux 2010 dans chaque département par l'ARS.	